



Compte rendu réunion mixte biplaceurs et du comité directeur de CVL du 2 avril 2021

La réunion a lieu "en présentiel" au Camp Maneyrol, en respectant les mesures barrières (port du masque et distance 1.5 m) et avec la contrainte du couvre-feu de 19H00.

Membres participants: Yannick HANS, Luc LETROUVÉ, Stéphanie LE COURTOIS, Richard DEHAIES, Bruno FIEVET, Alain BORISSOFF.

Excusés: Denis CHOURAQUI, Arthur VICOMTE.

Pilotes biplaceurs: Thierry GOUILLER, Wilfried LEGER, Sylvain CHOFFEE

Début de séance 17h15 fin de séance 18h40

1) Réunion biplaceurs:

- a) Compte-tenu de la crise sanitaire, le Président Yannick HANS confirme que l'activité (pour le public) reste en suspens jusqu'à nouvel ordre.
- b) En prévision d'une future réouverture de l'activité, une discussion s'engage sur la gestion des demandes de passagers.
Yannick H souhaite que les pilotes soient le plus autonome possible et que la gestion ne repose pas sur les épaules d'un ou deux pilote(s). Luc LETROUVE propose de mettre en place des nouveaux outils sur le site Internet du club. La procédure serait la suivante:
 - i) Les passagers s'inscrivent sur le site et un tableau s'alimente avec les coordonnées et la fenêtre de dates de disponibilités
 - ii) Un courrier automatique d'accusé de réception (dont le contenu est à définir) est renvoyé afin que les demandes ne restent pas sans réaction de la part du club.
 - iii) Les pilotes ont accès à ce tableau et lorsqu'ils sont prêts à faire des biplaces (météo, disponibilité, ...) ils peuvent prendre contact avec les passagers pour leur donner les indications et les convoquer au moment qu'ils jugent opportun (généralement la veille...).
 - iv) En parallèle, le groupe WhatsApp des pilotes permet de prévenir et demander des renforts pour augmenter le nombre de pilotes CVL sur le site le jour J.
 - v) Certains pilotes ne souhaitent pas convoquer des passagers mais sont souvent volontaires pour participer à la séance de biplaces. Cela signifie qu'en fonction des échanges entre les pilotes via le groupe WhatsApp, le pilote qui a contacté des passagers peut en convoquer un nombre plus conséquent s'il sait pouvoir compter sur le renfort d'autres pilotes.
 - vi) Yannick H rappelle que les pilotes ne doivent pas se retrouver dans la situation d'effectuer un nombre trop élevé de vols en raison du nombre de passagers à faire voler. C'est à chaque pilote de juger de ses capacités mais quatre vols semblent déjà un nombre raisonnable.
- c) Etat du parc de biplaces CVL: Les dernières révisions montrent que le Golden 2 (le + ancien) et le Beta 5 (le + récent) sont bons pour le service et que le BGD "s'approche de sa fin de vie". Le BGD ne présente cependant pas de risque de sécurité à voler en soaring en bord de mer encore une saison, en s'abstenant de le soumettre à de fortes accélérations (wings, ...). Nous avons proposé de réserver le BGD pour les vols devant les dunes (Biville) car ces vols sont plus éprouvants pour le matériel. Mais en conditions calmes, il peut encore voler une saison sur tous nos sites. Yannick H propose de l'utiliser encore une saison (en prenant soin de le ménager). Sa réforme est envisagée à partir de 2022 et la question de son remplacement sera examinée en détail par la commission biplaceurs.
A l'occasion du gonflage/pliage des secours, nous avons décidé de remplacer les écarteurs et les maillons du BGD. Ils sont commandés et le BGD est donc indisponible pour l'instant.
- d) Stockage des biplaces: Les biplaces peuvent être entreposés soit au local du camp Maneyrol (pendant la saison) soit chez les pilotes. Dans les 2 cas il est rappelé que les carnets de vols doivent impérativement être tenus à jour (chaque soir de vols) par les pilotes ainsi que la localisation du

matériel (lieu, contact, coordonnées). Les deux solutions ont leurs avantages et leurs inconvénients (clé pour le local Maneyrol ou bien dispersion chez les pilotes). Nous ne prenons pas de décision stricte et nous verrons à l'usage, en soulignant l'absolue nécessité de renseigner le lieu de présence du matériel sur les carnets de vol. Il est de la responsabilité des pilotes biplaceurs CVL de faire en sorte que le matériel soit toujours disponible sur les sites lorsque les vols sont possibles.

- e) Nouveau pilote biplaceur en formation: Jonathan BUCLET s'engage dans le cursus de la qualif biplaceur.
- f) Règlement des vols en liquide par les passagers: Le règlement doit s'effectuer par chèque à l'ordre de CVL dans la mesure du possible. Cependant dans le cas contraire, il n'y a aucune raison de refuser un règlement en liquide et le club fait confiance aux pilotes pour reverser le montant directement au trésorier ou bien par chèque en précisant l'objet.

2) Réunion du Comité Directeur

(Le pilotes biplaceurs n'appartenant pas au Comité Directeur qui le souhaitent sont libérés)

- a) **Voiles de gonflage**: Les 3 mini-voiles sont actuellement détenues par Philippe COULOMB, Christophe LOTHIER et Frédéric DEVAUX. Deux autres voiles disponibles pour du gonflage (uniquement) sont stockées au camp Maneyrol.
- b) **Projet de journées biplaces offerts au personnel d'entretien en charge des mesures sanitaires au lycée de Valognes**: Sylvain CHOFFEE a remarqué le peu de considération des sacrifices consentis par les personnes qui désinfectent les locaux dans le lycée où il est enseignant et propose que CVL leur témoigne son soutien en leur offrant des baptêmes en parapente. Dix passagers potentiels seraient candidats. 2 dates sont envisagées le samedi 29 mai 2021 avec un report météo le WE suivant (1^{er} WE de juin). Le Comité Directeur CVL accueille l'initiative très favorablement.
- c) **Journées "Vol Libre Au Féminin" (VLAF)**: Cet évènement prévu début juillet 2020 a été reporté du 2 au 5 juillet 2021. Il fait l'objet d'un engagement considérable de Stéphanie LE COURTOIS avec Clarisse BOUCHARD (de Normandie Vol Libre) de la Commission féminine et avec la FFVL ainsi que pour toute l'organisation de l'intendance et autres... Il sera en outre l'occasion d'une épreuve de précision d'atterrissage (PA). Cette épreuve implique une organisation par le club "recevant" donc CVL, avec un encadrement officiel qui a été l'objet de très nombreux échanges entre divers intervenants (FFVL, Compétitions,...). Stéphanie L C s'est démenée et les choses sont bien engagées. La prochaine réunion du CD de CVL prévue en juin devra être consacrée à cet évènement pour que CVL soit comme d'habitude à la hauteur. D'ici là tout CVL est derrière Stéphanie pour la soutenir dans cette initiative ambitieuse qui fait honneur à tout le club.
- d) **L'OJ n'est pas entièrement abordé mais l'heure du couvre-feu nous oblige à interrompre la réunion**

Prochaine réunion prévue : ?? juin 2021

Octeville, le 03 avril 2021

Yannick HANS, président de Cotentin Vol Libre,

Bruno Fiévet, secrétaire

